

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COVID-19 : Campagne de dépistage à Port-Saint-Père le 28/12/2021

Les données épidémiologiques montrent une **circulation plus importante de la COVID-19 à Port-Saint-Père** (le taux d'incidence à 589 et taux de positivité à 8.0). Dans ce contexte, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et la Ville de Port-Saint-Père ont décidé d'agir au plus vite en lançant une campagne de dépistage sur ce secteur. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

L'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et la Ville de Port-Saint-Père **invitent fortement les habitants à se faire dépister**, d'autant plus avec la levée progressive des mesures de restriction dans les semaines à venir, qui exige la plus grande prudence pour éviter tout rebond épidémique.

Cette opération permet de **diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19** (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignoraient. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celle des variants.

**Le dépistage est rapide, gratuit, sans rendez-vous, sans ordonnance.**

Cette campagne **s'adresse à l'ensemble des habitants de Port-Saint-Père** et prévoit un dépistage par **tests antigéniques**. Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

#### Les informations pratiques pour se faire dépister

- **Mardi 28 Décembre 2021 de 11h00 à 17h30**
- **Salle des Associations, proche de la Mairie, 13 Rue de Pornic à Port-Saint-Père**
- Sans rendez-vous
- Pas besoin d'ordonnance pour s'y rendre
- Prévoir sa carte d'identité, sa carte vitale et un masque

#### Une campagne coordonnée entre l'ARS et la Ville de Port-Saint-Père

L'ARS a acté la tenue de cette campagne de dépistage. Elle missionne les équipes de médiateurs de lutte anti-covid de la Protection Civile. Ces dernières assureront :

- Le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques pour la détection du SARS-Cov2 ;
- La délivrance de messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières ;
- La collecte des informations relatives aux contacts infectés afin de réaliser le contact-tracing ;
- Le prélèvement RT-PCR des cas positifs afin d'assurer l'identification d'un éventuel variant.

La Ville de Port-Saint-Père s'occupe de sa mise en œuvre logistique : mise à disposition de la salle.

Un travail est par ailleurs mené par la Ville pour informer et inviter les habitants à se faire dépister (affichage en ville, communication sur site internet et réseaux sociaux).

### **Avec le développement des variants, une vigilance renforcée est nécessaire**

Les variants de la Covid-19 sont réputés plus contagieux. Leur développement exige une vigilance renforcée de chacun et notamment le **respect strict des gestes barrières**, ainsi que la limitation – autant que possible – des rassemblements familiaux ou amicaux.

**Contact presse**  
**Direction générale**  
**Département communication**  
[ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)